



Société

Plus de 40 % des 75 ans ou plus, à domicile, déclarent recevoir une aide aux activités de la vie quotidienne

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) a conduit une enquête en 2015, auprès d'un échantillon de 15 000 personnes âgées de 60 ans ou plus vivant à leur domicile, afin de mesurer l'aide dont elles peuvent bénéficier pour les tâches au quotidien ⁽¹⁾.

Ainsi, la Drees estime que trois millions de personnes sont aidées, soit quatre fois plus que le nombre de bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile (748 000 fin 2015).

Ce n'est pas une surprise : la part de personnes aidées augmente avec l'âge et le niveau de dépendance. Pour les actes de la vie quotidienne, plus de 40 % des personnes de 75 ans ou plus déclarent recevoir une aide, formelle ou informelle. Le taux est de 20 % entre 75 et 79 ans ; il monte à 41 % entre 80 et 84 ans pour atteindre 61 % entre 85 et 89 ans, puis 80 % chez les 90 ans ou plus.

La Drees observe également que les femmes déclarent recevoir plus d'aides que les hommes (26 % contre 14 %), quels que soient leur âge et le type d'activités. Cela peut s'expliquer par la plus grande longévité des femmes, plus nombreuses que les hommes aux âges élevés.

Pour près d'une personne aidée sur deux, c'est uniquement l'entourage...

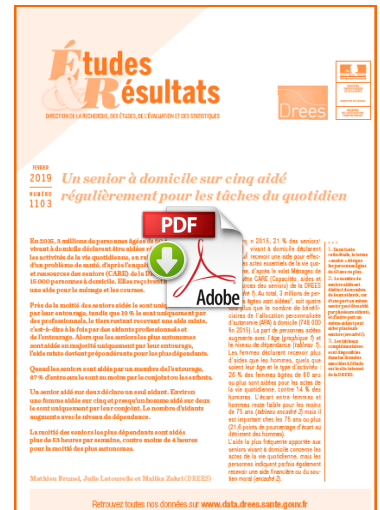
L'aide la plus fréquente apportée aux personnes de 60 ans ou plus vivant à domicile concerne les actes de la vie quotidienne, mais les personnes indiquent parfois recevoir, en plus, une aide financière ou du soutien moral.

Parmi les trois millions de personnes aidées pour les activités de la vie quotidienne, près d'une sur deux déclare l'être, de façon régulière, uniquement par son entourage (48 %). Il s'agit d'un ou plusieurs professionnels pour 19 %, ou encore de l'entourage et de professionnels (34 %). Plus les personnes sont dépendantes, plus elles déclarent recevoir une aide mixte (77 % des personnes estimées en Gir 1-2, contre 20 % de celles estimées en Gir 5-6).

Cependant, la Drees remarque que très peu de personnes en Gir estimé 1 ou 2 (4 %) sont aidées uniquement par des professionnels, « ce qui est probablement révélateur de la difficulté du maintien à domicile des personnes les plus dépendantes sans aide de l'entourage ».

La Drees analyse ensuite l'aide pour la vie quotidienne en fonction du type d'activités dans une approche incluant l'âge et le niveau de dépendance, et tout en prenant en compte la source de l'aide (entourage, professionnels ou aide mixte).

L'étude se conclut avec le volume médian d'heures hebdomadaires apporté par l'entourage et les professionnels. En Gir 3, par exemple, le volume médian est de 19 heures et 35 minutes pour l'entourage et de 5 heures pour les professionnels.



(1) – Mathieu Brunel, Julie Latourelle et Malika Zakri (Drees), « Un senior à domicile sur cinq aidé régulièrement pour les tâches du quotidien », *Études & Résultats* n° 1103 de février 2019 (6 pages). Ces actes de la vie quotidienne peuvent être : se laver, s'habiller, se servir des toilettes, manger ou boire, préparer les repas, faire les courses, se déplacer, gérer son budget, s'occuper des papiers, faire le ménage, la vaisselle ou la lessive, etc.



La moitié des salariés habitant et travaillant dans la même commune utilise la voiture pour se rendre au travail

Armelle Bolusset et Christophe Rafrac (Insee) constatent qu'en 2015, « sept salariés sur dix vont travailler en voiture » ⁽²⁾ ; et plus de moitié de ceux qui habitent et travaillent dans la même commune utilise la voiture pour aller travailler. « Cette proportion, ajoutent-ils, s'élève à huit sur dix pour ceux qui travaillent hors de leur commune de résidence ».

En 2015, 70 % des salariés qui habitent et travaillent en France, utilisent principalement leur voiture pour aller travailler. Les autres modes de transport sont minoritaires : 16 % empruntent les transports en commun, 7 % marchent à pied, 4 % utilisent des deux-roues, motorisés ou non. Enfin, 3 % ne se déplacent pas pour exercer leur activité professionnelle.

Les auteurs constatent que « dès qu'on s'écarte des villes-centres, la part de la voiture augmente et celle des transports en commun diminue ». Ainsi, en Île-de-France, les habitants de Paris et de la petite couronne privilégient les transports en commun pour aller travailler (seulement 10,7 % des Parisiens utilisent voiture, camion ou fourgonnette, contre 68,6 % qui recourent aux transports en commun). Il en est de même pour Lyon, seule autre ville où les

salariés se déplacent plus en transports en commun (40,7 %) qu'en voiture (34,9 %).

En Mayenne, la proportion de salariés qui utilisent principalement la voiture pour se rendre au travail est de 85,3 % (c'est le plus fort taux des Pays de la Loire).

Globalement, un tiers des salariés (7,5 millions de personnes) vivent et travaillent dans la même commune. Parmi ceux-ci, 51 % utilisent leur voiture ; 18 % marchent à pied (deuxième mode de déplacement) et 16 % utilisent les transports en commun.

Une des explications peut résider dans le fait qu'environ 3,3 millions de salariés (14 %), en 2015, parcourent plus de 25 kilomètres en voiture par se rendre sur leur lieu de travail.

Parmi les différentes catégories professionnelles, les cadres et employés utilisent moins la voiture (63 % et 65 %, contre 75 % pour les professions intermédiaires et 78 % pour les ouvriers). Les auteurs présentent différentes raisons : les employés vont, a priori, davantage travailler à pied et les cadres, quant à eux, exercent le plus souvent leur activité professionnelle dans des grands pôles, mieux desservis par les transports en commun.



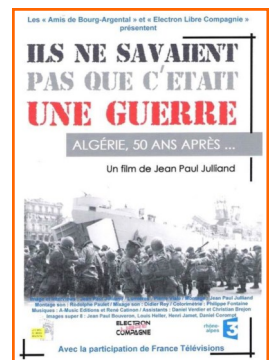
À vos agendas



Mardi 5 mars, à Laval « Ils ne savaient pas que c'était une guerre »

Le **mardi 5 mars**, à 19 h, au Cinéville de Laval, Les amis du monde diplomatique de la Mayenne, organisent la projection du film : « Ils ne savaient pas que c'était une guerre. Algérie, 50 ans après... » La projection sera suivie d'échanges en présence de Louis Jeanneau, co-auteur de *Transmettre sur la guerre d'Algérie*, président d'honneur de l'association Lilavie.

Entrée : 5 euros.



« J'ai toujours considéré que la lecture était le contraire d'un repliement sur soi, plutôt une ouverture au monde. La vie de la plupart des gens se passe dans leur cercle familial avec quelques amis et quelques relations professionnelles. Cela ne va pas plus loin. Alors que la lecture vous permet d'élargir votre cercle de connaissances, d'entrer dans l'intimité de gens que vous ne connaissez pas, de vous frotter à des idées qui ne sont pas les vôtres, qui peuvent vous choquer mais aussi vous séduire. C'est l'occasion de rencontrer des personnages historiques, des civilisations disparues... Lire, c'est en quelque sorte accroître son carnet d'adresses. »

Bernard Pivot, président de l'académie Goncourt, « Cécile et Bernard Pivot : deux générations de lecteurs » (entretien par Angélique Pineau), in Union Harmonie Mutuelles, *Essentiel Santé Magazine* n° 51 de septembre 2018.

(2) – Armelle Bolusset, mission Conseil et expertise mutualisé (Insee), et Christophe Rafrac, service Recensement national de la population (Insee), « Sept salariés sur dix vont travailler en voiture », *Insee Focus* n° 143, paru le 13 février 2019.